



Séance ordinaire tenue le 2 février 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Ville d'Hudson, tenue au Centre communautaire, le 2 février 2015.

PRÉSENCES

Ed Prévost	-	Maire
Robert Spencer	-	Conseiller / District électoral #1
Ron Goldenberg	-	Conseiller / District électoral #2
Nicole Durand	-	Conseiller / District électoral #3
Barbara Robinson	-	Conseiller / District électoral #4
Deborah Woodhead	-	Conseiller / District électoral #5
Natalie Best	-	Conseiller / District électoral #6

Catherine Haulard, directrice générale
Vincent Maranda, greffier

1. **OUVERTURE ET CONFIRMATION DU QUORUM**

Le quorum est atteint et Monsieur le maire Ed Prévost ouvre la séance à 19h30.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

No : R3761-2015

**Suivant la proposition du conseiller Robert Spencer
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu:**

Que le conseil municipal de la Ville d'Hudson adopte l'ordre du jour du 2 février 2015 avec les modifications suivantes :

Quatre points sont retirés :

- 18.1 Adoption du premier projet du règlement n° 659-2015 modifiant le règlement n° 525 relatif au Plan d'urbanisme
- 18.2 Adoption du premier projet du règlement n° 660-2015 modifiant le règlement n° 526
- 18.3 Adoption du premier projet du règlement n° 658-2015 modifiant le règlement n° 527

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

No: R3762-2015

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des procès-verbaux de la séance extraordinaire du 7 janvier 2015 et de la séance ordinaire du 12 janvier 2015.

**Pour ce motif
Suivant la proposition du conseiller Robert Spencer
Dûment appuyée par le conseiller Ron Goldenberg
Il est résolu:**

D'approuver les procès-verbaux des séances des 7 et 12 janvier 2015 tels que soumis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. **MOT DU MAIRE**

5. **PÉRIODE DE QUESTION**

5.1. **Monsieur Daren Legault – 861 Rousseau**

- Demande une mise à jour des stations de rebuts qui devaient être construites à Rigaud et à St-Polycarpe.
- Monsieur le maire Ed Prévost répond que le projet de construction de Rigaud a été arrêté



Séance ordinaire tenue le 2 février 2015

par monsieur Gruenwald vu que c'était financièrement impraticable. Il n'y a pas de plans spécifiques pour d'autres villes. Toutefois il y a un projet pilote pour les déchets organiques.

5.2. Monsieur Jacques Bourgeois – 160 Evergreen

- Questionne les procédures de la séance extraordinaire du conseil tenue le 7 janvier et l'adoption d'une modification du règlement. Il a des inquiétudes relativement aux réunions qui n'ont pas été publiquement annoncées eu égard aux sujets importants. Quel était l'objet de la compensation?

Les conseillers Robert Spencer et Ron Goldenberg répondent que le Conseil doit parfois traiter de sujets que n'ont pas rapport aux séances ordinaires mensuelles, ce sont des séances extraordinaires et sont annoncées aux conseillers de 24 à 48 heures à l'avance. La réunion en question n'a duré que 10 minutes afin d'ajouter le mot restaurant dans une catégorie du règlement de taxe d'eau.

5.3. Monsieur Marcus Owen – 60 Main

- Le \$46,000 de l'Accise est une bonne nouvelle. Est-ce qu'on a des nouvelles pour la caserne, l'aqueduc et l'eau?

Le maire Prévost répond qu'il est en communication avec les gens du MAMOT à tous les jours. Les procédures gouvernementales sont très lentes. Il attend des nouvelles en février.

5.4. Madame Eva McCartney – 97 Mullan

- Questionne l'item 18 de l'ordre du jour, le règlement de subdivision no 527. À la dernière réunion il fut indiqué que c'était pour le projet Mayfair seulement, plus tard on a clarifié que c'était pour toute la Ville. La résolution devrait être réintroduite correctement. Mentionne des problèmes avec le 311 et l'affichage des PV du CCU sur le site web.

Monsieur le maire Prévost répond que le Conseil a été amené à croire que ce n'était que pour le projet Mayfair. Le conseiller Deborah Woodhead avise que le règlement 527 est sujet à une consultation publique et ensuite à un registre. Le conseiller Nicole Durand ajoute que le règlement 527 sera retiré et un avis de motion sera à l'ordre du jour le mois prochain afin de réintroduire le règlement correctement. Le maire Prévost fera un suivi relativement au problème de communication et mentionne que le site web sera amélioré.

5.5. Madame Shannon Gill – 60 Mayfair

- Questionne le changement au 659, les citoyens du secteur sont contre. Subdiviser à des semi-détachés dans un voisinage où les maisons valent entre 600,000\$ et 4,000,000\$ est extrême. Elle a des inquiétudes concernant la pression d'eau, l'environnement, le trafic sur sa rue. Demande plus de temps et une consultation avant que le projet Mayfair soit approuvé.

Le conseiller Nicole Durand répond qu'elle croyait que monsieur Rodrigue avait informé la plupart des résidents du secteur et que tous étaient d'accord.

5.6. Monsieur Aidan Quinn – Hudson

- A tenté de communiquer avec des conseillers et des employés de la Ville pour des informations concernant un projet en particulier (projet commercial domestique - 448 Main) mais personne ne l'a contacté.

Le conseiller Nicole Durand l'avise que le CCU a décidé que le devant sera remodelé, il y aura deux locaux commerciaux et à l'arrière il y aura des condos. Ceci reviendra au CCU en février.

- Mentionne qu'il a reçu un avis d'éviction, il a besoin des informations immédiatement. Le conseiller Nicole Durand répond que les locaux commerciaux au rez-de-chaussée devraient rester les mêmes. La Ville n'a rien à voir avec l'éviction. Le conseiller Durand contactera le citoyen suite à la réunion du CCU.

5.7. Madame Shannon Gill – 60 Mayfair

- Clarification concernant les résidents du développement, la zone qui est subdivisée est l'entrée d'Alstonvale. Il n'y a pas eu de consultation avec les résidents d'Alstonvale et les résidents des Vallées d'Hudson qu'elle connaît sont mécontents du développement proposé.

Le conseiller Deborah Woodhead transmettra l'information à l'urbaniste de la Ville. Le conseiller Robert Spencer avise que le Conseil ne procédera pas avec l'adoption du règlement 527 car l'information était erronée lors de l'avis de motion le mois dernier. Avant l'adoption de ce règlement, il y aura un long processus d'avis de motion, consultation publique, registre et possiblement un référendum avant l'adoption.



Séance ordinaire tenue le 2 février 2015

6. **CORRESPONDANCE**

6.1. **Dépôt du bordereau de correspondance du mois de janvier 2015**

7. **RAPPORT DES COMITÉS, AD HOC, S'IL Y A LIEU**

8. **SERVICE DE L'URBANISME**

8.1. **Dépôt de la liste des permis émis pour le mois de janvier 2015**

9. **TRÉSORERIE**

9.1. **Approbation des déboursés, salaires et comptes fournisseurs:**

No : R3763-2015

CONSIDÉRANT que le Conseil a pris connaissance des déboursés déjà effectués et à effectuer des comptes fournisseurs et des salaires pour la période de janvier 2015.

**Pour ce motif,
Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Nicole Durand
Il est résolu:**

D'approuver les déboursés, les salaires et les comptes fournisseurs suivants:

- | | |
|----------------|---|
| i) Déboursés : | \$530,958.27 |
| ii) Salaires : | \$227,855.00 (2014 : \$268,298 / 2015 budget : \$232,600) |
| iii) Mensuels | \$202,818.02 |

Le trésorier certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants provenant de son fonds général pour pourvoir à ces dépenses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.2. **Résolution – contribution à la SDC pour le défilé de la St-Patrick**

No : R3764-2015

ATTENDU QUE le défilé de la St. Patrick de la Ville d'Hudson est maintenant devenu un événement annuel très apprécié;

ATTENDU QUE le défilé aura lieu le samedi 21 mars 2015;

ATTENDU que le défilé de la St-Patrick nécessite une aide financière de la part de la Ville d'Hudson (\$5000) afin d'organiser l'événement et désire mandater la Société de développement commercial (SDC) pour administrer ces fonds pour le défilé de la St-Patrick et que les fonds non-utilisés soient mis de côté dans un compte réservé pour le défilé de la St-Patrick en 2016.

**Pour ce motif
Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Robert Spencer
Il est résolu:**

Que la Ville d'Hudson donne son appui au défilé de la St-Patrick en contribuant \$5000 pour cet événement et que la Ville mandate la Société de développement commercial (SDC) afin d'administrer ce montant et demande que les montants non utilisés soient mis de côté par la SDC à titre de réserve pour le défilé de la St-Patrick en 2016.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



Séance ordinaire tenue le 2 février 2015

9.3. **Résolution – subvention au Hudson Village Theater**

No : R3765-2015

CONSIDÉRANT que le Hudson Village Theater contribue de façon importante aux arts et à la culture de la Ville d'Hudson;

CONSIDÉRANT que le Hudson Village Theater a demandé un soutien financier de la Ville afin de les aider à défrayer les coûts de rénovations au théâtre;

**Il est dûment proposé par le conseiller Deborah Woodhead
Appuyé par le conseiller Robert Spencer
Et résolu:**

QUE la Ville d'Hudson a inclut un montant de \$20,000 à son budget de 2015 pour le remettre au Hudson Village Theater dans le but de contribuer aux coûts de rénovation du théâtre en un paiement de \$10,000 à la fin février et un autre paiement de \$10,000 à la fin juin 2015.

QUE la Ville d'Hudson émette deux chèques de \$10,000 chacun payables au Hudson Village Theater.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.4. **Adoption du budget 2015 de CIT La Presqu'île**

No: R3766-2015

Adoption du budget 2015 de CIT la Presqu'île, la grille tarifaire, le plan triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2015-2017, le plan quinquennal d'immobilisations adopté par le CIT la Presqu'île et la quote-part de la Ville d'Hudson.

CONSIDÉRANT que la Ville d'Hudson est membre du l'organisme Conseil Inter municipal de Transport la Presqu'île qui assure le transport en commun par autobus notamment pour la ville d'Hudson;

CONSIDÉRANT que la CIT la Presqu'île a adopté son budget 2015, la grille tarifaire, le plan triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2015-2017, le plan quinquennal d'immobilisations et il y a une quote-part pour laquelle la ville d'Hudson est responsable.

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu:**

QUE la Ville d'Hudson adopte le budget 2015 de CIT la Presqu'île, la grille tarifaire, le plan triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2015-2017, le plan quinquennal d'immobilisations et s'engage à défrayer le montant de 309,815\$, pour le service de transport en commun en 2015, tel qu'indiqué dans ce budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.5. **Adoption du budget 2015 de Transport Soleil**

No: R3767-2015

Adoption du budget 2015 de Transport Soleil, la grille tarifaire et la quote-part de la Ville d'Hudson;

ATTENDU QUE la Ville d'Hudson est membre de l'organisme Transport Soleil afin de rencontrer son obligation légale d'offrir aux citoyens un service de transport adapté;

CONSIDÉRANT que Transport Soleil a adopté son budget 2015, une grille tarifaire et il y a une quote-part pour laquelle la Ville d'Hudson est responsable;

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu:**



Séance ordinaire tenue le 2 février 2015

Que la Ville d'Hudson adopte le budget 2015 de Transport Soleil et s'engage à défrayer le montant de 24,225\$, pour le service de transport adapté en 2015, tel qu'indiqué dans ce budget.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. DIRECTION ET RESSOURCES HUMAINES
11. TRAVAUX PUBLICS
12. **ENVIRONNEMENT & SANTÉ**
13. **PARCS & LOISIRS**
14. **CULTURE & TOURISME**
15. **SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SERVICE INCENDIE**
16. **PROCÉDURES ADMINISTRATIVES ET POLITIQUES**
- 16.1. **Resolution – Appui au Centre prénatal et jeunes familles**

No: R3768-2015

ATTENDU QUE la mission du Centre prénatal et jeunes familles consiste à offrir aux familles, indépendamment de leur classe sociale, un établissement avec des services paramédicaux, éducatifs, informatifs ainsi qu'une halte-garderie sous un même toit tout en assurant des services de transport;

ATTENDU QUE le Centre encourage aussi le développement de l'économie locale;

ATTENDU QU'après avoir pris connaissance de la mission et des orientations de cette organisation, la Ville d'Hudson reconnaît que les familles avec de jeunes enfants de Vaudreuil-Soulanges bénéficieront de leurs services et des installations afin d'améliorer ou de bonifier leurs conditions de vie.

**Suivant la proposition du conseiller Ron Goldenberg
Dûment appuyée par le conseiller Robert Spencer
Il est résolu:**

QUE la Ville d'Hudson donne son appui au projet de création d'un organisme tel que le Centre prénatal et jeunes familles dans Vaudreuil-Soulanges et donne son appui dans ces démarches de recherche de financement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

17. **AVIS DE MOTION**
18. **ADOPTION DES RÈGLEMENTS**
- 18.4 Adoption du premier projet du règlement n° 657-2015 modifiant le règlement n° 528 (compteurs électriques)

No: R3769-2015

ATTENDU QUE le Conseil municipal considère qu'il est nécessaire d'effectuer ce changement au règlement de construction de la Ville;

ATTENDU QUE le Comité consultatif d'urbanisme recommande à l'unanimité l'amendement de cette section du règlement lors de la réunion du 11 décembre 2014;

ATTENDU QUE le présent règlement n'est pas soumis à l'approbation par voie référendaire;

ATTENDU QUE l'avis de motion a été donné à la séance ordinaire du conseil tenue le 12 janvier 2015;



Séance ordinaire tenue le 2 février 2015

ATTENDU QUE les exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* ont été remplies et que les membres du Conseil déclarent avoir lu le règlement n° 657 et renoncent à sa lecture;

**PAR CONSÉQUENT,
Suivant la proposition du conseiller Deborah Woodhead
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu :**

QUE le règlement n° 657-2015 est par la présente adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

19. **AFFAIRES REPORTÉES**

20. **QUESTIONS DES CITOYENS:**

20.1. **Monsieur Daren Legault – 861 Rousseau**

- Demande si un inventaire des terrains et bâtiments a été préparé tel que mentionné à la dernière séance du Conseil.

Le conseiller Ron Goldenberg confirme que la liste a été mise à jour, il est nécessaire de déterminer pourquoi certains terrains sont en notre possession i.e. : espace vert, environnement sensible. Une autre réunion est nécessaire, ensuite des recommandations seront faites au Conseil le mois prochain.

- Est-ce qu'une liste de payeurs de taxes délinquants a été compilée pour 2013?

Monsieur le maire Prévost répond qu'une deuxième lettre a été envoyée et le greffier Vincent Maranda explique la procédure juridique.

20.2. **Monsieur Marcus Owen – 60 Main**

- Demande si la date de la réunion du plan stratégique a été changée.

Monsieur le maire Prévost répond que cette réunion aura lieu le samedi 21 février de 10h00 à 12h00.

20.3. **Monsieur David Pfeiffer – 65 Côte St-Charles**

- Demande si le projet du barrage du lac Pine ira en appel d'offres.

Monsieur le maire Prévost répond que ce projet n'est pas allé en appel d'offres et que plusieurs problèmes restent à régler tel que stipulé par le greffier monsieur Vincent Maranda plus tôt, monsieur Maranda est aussi président de ce comité consultatif.

20.4. **Monsieur Aidan Quinn – Hudson**

- Questionne la disponibilité des procès-verbaux du CCU sur le site web.

Le conseiller Deborah Woodhead répond que les procès-verbaux sont disponibles sur le site internet de la Ville mais s'assurera qu'ils soient facilement accessibles.

21. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

No: R3770-2015

**Suivant la proposition du conseiller Nicole Durand
Dûment appuyée par le conseiller Barbara Robinson
Il est résolu :**

QUE la présente session du conseil de la Ville d'Hudson soit levée à 21h10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Ed Prévost
Maire**

**Vincent Maranda
Greffier**